

Liberté Égalité Fraternité

Conseiller en formation professionnelle

Référentiel d'activités et de compétences professionnelles





CONSEILLER - DÉVELOPPER



CONCEVOIR - INNOVER



PILOTER -ANIMER

Ce document propose:

- Un préambule, situant ce référentiel dans son contexte et proposant des usages possibles
- Pour chacun des 3 pôles :
 - o Un texte d'introduction d'une douzaine de lignes
 - O Une douzaine de mots-clés caractérisant le pôle
 - Une liste des activités principales du pôle considéré (6 pour le pôle Conseiller-Développer ; 4 pour le pôle « Concevoir-Innover ; 4 pour le pôle « Piloter-Animer »)
 - O Pour chaque activité, les tâches et les compétences associées, exprimées en s'appuyant sur les recommandations de France compétences

La coordination et l'animation du travail de production ont été assurées par le CAFOC de Nantes





Avant-propos

La formation professionnelle, sous statut scolaire, par apprentissage et en formation continue, constitue l'une des missions de l'Education nationale.

Les conseillers en formation professionnelle (CFP) y contribuent : placés sous l'autorité des recteurs et de leurs conseillers en charge de la formation professionnelle initiale et continue, ils s'inscrivent dans la politique de formation professionnelle du ministère chargé de l'éducation nationale. Ainsi, par leur action et quelle que soit leur structure d'affectation, ils s'engagent à être les représentants de l'ensemble des réponses de l'éducation nationale en matière de parcours et de formation professionnels, intégrant formation initiale scolaire, par apprentissage et continue, dont validation des acquis de l'expérience, bilan de compétences et formation de formateurs.

Le référentiel métier identifie les activités professionnelles des CFP et présente les compétences indispensables à l'exercice de ces activités. Il constitue, à ce titre, le cadre de référence pour tous les CFP.

Affectés dans une entité du réseau de la formation professionnelle tout au long de la vie de l'Education nationale, que ce soit dans des groupements de statut GRETA ou GIP, ou à des échelles académiques ou de région académique, le référentiel sert de base à la rédaction des lettres de mission des CFP, adaptées à la fonction exercée par chacun et aux priorités de l'institution.

Il convient donc de souligner que ce référentiel doit être exploité en tenant compte des fonctions effectives des CFP, lesquelles dépendent des contextes nationaux, régionaux, académiques et locaux dans lesquels ils exercent.

L'exercice de la fonction exige une connaissance du système éducatif, des relations étroites avec les équipes de direction des établissements et les corps d'inspection, ainsi qu'une capacité à s'adapter régulièrement à un environnement évolutif et à rendre compte de son action.

1. Contexte dans lequel s'est inscrit la rénovation du référentiel

Des réformes successives, tout d'abord, sont venues modifier, progressivement ou par ruptures, le champ de la formation professionnelle, introduisant la notion d'action concourant au développement des compétences. Cette notion comprend les actions de formation, les bilans de compétences, les actions de validation des acquis de l'expérience, les actions de formation par apprentissage.

La nouvelle organisation territoriale de l'état, ensuite, avec la mise en place des régions académiques, a fait évoluer le pilotage de la formation professionnelle de l'Education nationale dans les territoires, pilotage devant répondre à des logiques régionales plus hétérogènes, dans un cadre national.

Un mouvement de concentration des GRETA, enfin, s'est traduit par le développement d'entités aux surfaces financières plus importantes, avec des équipes renforcées, des fonctions supports spécialisées, des directions dédiées.

La place des conseillers en formation dans cet écosystème a été impactée avec pour conséquence une évolution du métier et l'engagement d'un travail de rénovation du référentiel tenant compte des changements observables ou souhaités.

2. Contenu du référentiel

Le référentiel est structuré en 3 pôles d'activités :

- Conseiller Développer ;
- Concevoir Innover;
- Piloter Animer.

Chaque pôle est introduit par un court texte, d'une quinzaine de lignes, le présentant. Cette introduction est complétée par le choix d'une douzaine de mots clés, qui résume le pôle considéré.

Chaque pôle est ensuite décliné sous forme d'activités professionnelles :

- 6 activités professionnelles pour le pôle Conseiller Développer ;
- 4 activités professionnelles pour le pôle Concevoir Innover ;
- 4 activités pour le pôle Piloter Animer.

Afin de mieux appréhender le contenu des activités, chacune d'entre elles est détaillée en tâches, au nombre de 3. Au total, le référentiel comporte donc 42 tâches.

Ce référentiel présente également les compétences associées à chaque activité et tâche, soit 42 au total. La formalisation de ces compétences s'est faite en se référant à la convention d'écriture proposée par France Compétences :

« L'écriture en compétences peut [...] être structurée au moyen d'un verbe d'action à l'infinitif (la compétence prenant son sens par rapport à l'action), du « quoi » (le sujet de l'action), du « pourquoi » ou de la « finalité » (la compétence s'exprimant par rapport à un objectif ou un résultat à atteindre : pour, afin de, en vue de, à l'attention de) et éventuellement, du « comment » (la mise en œuvre de la compétence dépendant des moyens mis à disposition : l'objet de l'action, le mode opératoire ou les moyens). »

Source: Vademecum du Répertoire national des certifications professionnelles – juillet 2022

2. Préconisations relatives à l'utilisation du référentiel

Le référentiel métier constitue une aide précieuse dans la mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Il peut être utilisé à différentes fins :

- Ecriture de lettres de mission permettant de préciser le périmètre des responsabilités et activités confiées au CFP en fonction de son affectation dans le réseau (groupement d'établissement, groupement d'intérêt public, rectorat à l'échelle régionale ou académique, ...);
- Conception et déploiement des dispositifs de formation initiale et continue des CFP, aux échelles académique, inter-académique et nationale ;
- Gestion des carrières et de leurs évolutions en constituant une donnée d'entrée des entretiens professionnels ;
- Promotion du métier dans le cadre des campagnes de recrutement de nouveaux CFP.

Ces usages possibles requièrent dans tous les cas un travail complémentaire de production d'outils revêtant un caractère opératoire dans chacun de ces domaines.



1) Présentation du pôle d'activités

Les fonctions Conseil et Développement sont étroitement articulées et s'inscrivent dans le cadre des politiques et orientations régionales académiques de développement de la formation professionnelle initiale et continue.

La fonction Conseil vise l'aide à la décision. Elle s'inscrit essentiellement dans une perspective de développement de l'organisation¹ et de son territoire. Elle s'appuie sur des activités d'analyse d'informations variées issues de sources externes et internes, alimentant des diagnostics. Elle exige une présence dans des réseaux formels ou informels, sur les territoires, en lien avec le développement économique, l'emploi, la formation professionnelle tout au long de la vie (FTLV) et l'orientation. Elle suppose une connaissance solide et actualisée des caractéristiques des publics potentiellement bénéficiaires des prestations de l'organisation. Elle se traduit par des modes d'expression variés (note, argumentaire, plan d'actions...).

La fonction Développement, quant à elle, vise à asseoir ou renforcer la position de l'organisation sur un marché très concurrentiel. Elle se traduit par la conduite d'actions commerciales, de promotion de l'offre et de communication ciblées, ainsi que par la recherche d'opportunités, inscrites dans la politique de l'organisation, en veillant à la qualité des relations entretenues avec les acteurs et les partenaires sur le territoire. Le développement constitue l'objet central, mais non exclusif, du conseil apporté aux décideurs.

2) Mots-clés

- Actions commerciales
- Aide à la décision
- Conseil
- Réglementation de la FTLV
- Marchés
- Négociation

- Opportunités
- Parties prenantes
- Politique de développement
- Représentation institutionnelle
- Réseaux
- Territoires

3) Activités principales

A1	Veille socio-économique, réglementaire, concurrentielle et commerciale
A2	Diagnostic et analyse des besoins territoriaux et/ou sectoriels
А3	Contribution à la définition de la politique de l'organisation
Α4	Conseil aux décideurs
A5	Représentation institutionnelle sur les territoires ²
A6	Commercialisation de l'offre de prestations et recherche de marchés

¹ Le terme organisation est un terme générique qui désigne la diversité des contextes dans lesquels le métier peut être exercé. Ces contextes se situent tous dans le réseau de la formation professionnelle tout au long de la vie de l'Education nationale. Il peut bien sûr s'agir d'un groupement d'établissements, mais aussi d'une délégation ou direction académique, ou encore d'un groupement d'intérêt public.

² Il peut s'agir d'un bassin d'emploi, d'un département, d'une académie, d'une région académique, ou encore du territoire national voire international

A1	Veille socio-économique,	Tâches associées
	réglementaire, concurrentielle	A1_T1 - Définition d'une stratégie de veille
	et commerciale	 A1_T2 - Identification et sélection de sources d'informations internes ou externes
		A1_T3 - Exploitation des données collectées
		Compétences
		 A1_C1 - Définir une stratégie de veille <u>afin</u> de collecter des données actuelles et prospectives utiles au positionnement et au développement de l'organisation <u>en</u> s'inscrivant dans les dispositions internes prises par l'organisation
		 A1_C2 - Identifier et sélectionner les sources d'informations <u>afin</u> d'opérationnaliser sa stratégie de veille <u>en</u> étant attentif à leur pertinence et leur fiabilité
		 A1_C3 - Exploiter les données collectées <u>afin</u> d'étayer les positions prises et les conseils apportés <u>en</u> mettant en exergue les informations clés
A2	Diagnostic et analyse des	Tâches associées
	besoins territoriaux et/ou	A2_T1 - Structuration d'une démarche de diagnostic
	sectoriels	A2_T2 - Analyse de données
		A2_T3 - Production de synthèses
		Compétences
		 A2_C1 - Structurer une démarche de diagnostic <u>afin</u> d'étudier rigoureusement des besoins en compétences, qu'ils soient territoriaux ou spécifiques à un secteur d'activités <u>en</u> prenant appui sur des sources et des acteurs qualifiés
		 A2_C2 - Analyser les données collectées <u>afin</u> d'identifier des besoins pouvant se situer à l'échelle d'un territoire dans son ensemble ou d'un secteur d'activités spécifique <u>en</u> mobilisant des démarches et outils d'analyse appropriés
		 A2_C3 - Produire des notes et documents d'analyse <u>afin</u> de partager les conclusions des diagnostics réalisés <u>en</u> choisissant les moyens de communication adaptés
А3	Contribution à la définition de la	Tâches associées
	politique de l'organisation	 A3_T1 - Évaluation du positionnement de tout ou partie de l'organisation sur son marché
		A3_T2 - Identification d'axes ou de problématiques de développement
		A3_T3 - Participation à des instances de concertation
		Compétences
		 A3_C1 - Évaluer le positionnement de l'organisation sur tout ou partie de son marché <u>afin</u> de la situer dans son écosystème <u>en</u>mobilisant des outils d'analyse appropriés
		 A3_C2 - Identifier des axes ou des problématiques de développement <u>afin</u> d'alimenter la politique de l'organisation <u>en</u>étayant les positions exprimées
		 A3_C3 - Participer à des instances de concertation <u>afin</u> d'échanger sur les orientations possibles ou souhaitables <u>en</u> faisant valoir ses analyses et positions

Α4 Conseil aux décideurs Tâches associées A4 T1 - Identification de situations requérant une activité de conseil A4_T2 - Analyse de situations repérées ou de demandes exprimées A4 T3 - Transmission d'un conseil aux décideurs Compétences A4_C1 - Identifier les situations requérant une activité de conseil (problématique repérée, demande exprimée), afin de permettre leur traitement, en appréciant leur périmètre, leur urgence, leur sensibilité et leur impact A4 C2 - Analyser la situation ou la demande identifiée afin d'envisager les réponses, scénarios, orientations ou solutions possibles en veillant à l'objectivité du raisonnement A4 C3 - Présenter la situation et les options envisageables afin d'aider à la décision en mobilisant les moyens de communication appropriés **A5** Représentation Tâches associées institutionnelle sur les A5_T1 - Représentation de l'Institution dans les instances du territoire territoires A5_T2 - Promotion de l'organisation et de ses missions sur le territoire A5_T3 - Développement et entretien des relations avec les acteurs socioéconomiques du territoire Compétences A5 C1 - Représenter l'institution dans les instances du territoire afin de faire valoir la position du réseau de la formation professionnelle tout au long de la vie de l'Education nationale en étant attentif à son positionnement A5 C2 - Promouvoir l'organisation (ses missions, son offre, ses moyens) afin de contribuer à sa connaissance et à sa reconnaissance en mettant en avant la diversité des voies de formation professionnelle proposées et son maillage territorial A5 C3 - Nouer et entretenir des relations avec les acteurs socio-économiques du territoire afin de faciliter les dynamiques de coopération en faisant valoir une mission de service public sur un marché concurrentiel **A6** Commercialisation de Tâches associées l'offre de prestations et A6_T1 - Contribution à l'élaboration de la politique commerciale de recherche de marchés A6_T2 - Identification d'opportunités de marché A6 T3 - Conduite d'actions commerciales et de promotion de l'offre de prestations Compétences A6_C1 - Contribuer à l'élaboration de la politique commerciale de l'organisation afin de maintenir ou renforcer sa présence sur les marchés en tenant compte de la répartition des rôles et responsabilités au sein des équipes en place A6 C2 - Identifier des opportunités de marché afin de contribuer au développement de prestations nouvelles en prenant appui sur la veille commerciale, une écoute de terrain et le repérage d'appels d'offres A6_C3 – Conduire des actions commerciales afin de promouvoir l'offre de prestations de l'organisation en mobilisant les techniques commerciales et marketing adaptées, ainsi que les équipes compétentes en place



1) Présentation du pôle d'activités

La fonction Conception se traduit par des activités d'ingénierie visant à élaborer des actions concourant au développement des compétences (formation, AFEST, VAE, bilan, apprentissage...) ou des parcours de formation les combinant, adaptées aux besoins des territoires, des organisations et des bénéficiaires. Les actions ainsi conçues contribuent à la sécurisation des parcours professionnels, en optimisant les ressources financières mobilisables et en exploitant pleinement le cadre réglementaire existant. Ces activités d'ingénierie supposent une solide technicité puisant dans différents champs, notamment l'ingénierie de formation, l'ingénierie de parcours, l'ingénierie de certification, l'ingénierie financière.

La fonction Innovation s'inscrit dans ces activités d'ingénierie. Elle vise à développer des solutions nouvelles ou des adaptations de solutions existantes, tout en s'assurant de leur faisabilité et d'une mesure des risques éventuellement pris, notamment financiers. Elle peut relever d'une logique explicite d'investissement. Elle s'appuie sur des activités de veille et d'observation des pratiques émergentes. Elle est alimentée par la mutualisation et la capitalisation d'expériences, le travail en équipe, les échanges en réseau et la créativité des acteurs.

2) Mots-clés

- Analyse du travail
- Bénéficiaires
- Créativité
- Demandes et besoins
- Faisabilité
- Financements

- o Ingénieries
- Multimodalité
- Parcours
- o Réglementation
- Réponse à appel d'offres
- Sur-mesure

3) Activités principales

B1	Veille pédagogique et technologique de formation
B2	Analyse de demandes
В3	Conception de dispositifs de développement de compétences et d'accompagnement de parcours
В4	Formalisation d'offres de prestation

B1	Veille pédagogique et	Tâches associées
	technologique de formation	B1_T1 - Identification de sources d'information internes ou externes
		B1_T2 - Sélection des données pertinentes pour l'organisation
		B1_T3 - Exploitation des données au sein de l'organisation
		Compétences
		 B1_C1 - Identifier des sources d'information internes ou externes <u>afin</u> de recenser des évolutions pédagogiques ou technologiques de formation significatives <u>en</u> étant attentif à la diversité de ces sources
		 B1_C2 - Sélectionner des données pertinentes <u>afin</u> de repérer les évolutions pédagogiques ou technologiques de formation souhaitables ou indispensables à mettre en œuvre au sein de l'organisation <u>en</u> les situant au regard des pratiques actuelles et des consignes ou exigences réglementaires B1_C3 - Exploiter les données au sein de l'organisation <u>afin</u> d'alimenter une dynamique d'évolution ou d'adaptation des pratiques pédagogiques <u>en</u> partageant les informations clés avec les équipes
D2	A malusa da damandas	
B2	Analyse de demandes	Tâches associées
		B2_T1 - Identification des besoins individuels ou collectifs
		B2_T2 - Caractérisation du contexte de la demande B2_T3 - Stude de feisebillé
		B2_T3 - Etude de faisabilité
		Compétences
		 B2_C1 - Identifier les besoins en compétences, individuels ou collectifs, <u>afin</u> d'orienter la réponse pédagogique ou d'accompagnement <u>en</u> mobilisant des techniques adaptées (conduite d'entretien, analyse du travail,)
		 B2_C2 - Caractériser le contexte d'expression de la demande <u>afin</u> d'identifier les contraintes et les variables à prendre en compte dans la conception de la réponse <u>en</u> complétant si besoin le questionnement de la demande
		 B2_C3 - Etudier la faisabilité de la prestation <u>afin</u> d'apprécier l'opportunité d'une offre <u>en</u> tenant compte des ressources humaines, techniques, financières, le cas échéant partenariales, requises ou mobilisables
В3	Conception de dispositifs de	Tâches associées
	développement de	B3_T1 - Organisation du travail de conception
	compétences et d'accompagnement de	 B3_T2 - Identification d'options méthodologiques, pédagogiques ou techniques
	parcours	B3_T3 - Elaboration d'un dispositif et des prestations associées
		Compétences
		B3_C1 - Organiser le travail de conception <u>afin</u> de s'inscrire dans un calendrier de remise de l'offre <u>en</u> veillant à mobiliser les compétences et les ressources utiles et nécessaires
		 B3_C2 - Identifier des options méthodologiques, pédagogiques ou techniques envisageables <u>afin</u> de stimuler une capacité d'innovation <u>en</u> mobilisant des savoir-faire en matière d'ingénierie de formation, de parcours, de certification et financière
		 B3_C3 - Elaborer un dispositif de développement des compétences <u>afin</u> de répondre de manière efficiente aux besoins <u>en</u> privilégiant des approches innovantes

B4	Formalisation d'offres de
	prestation

Tâches associées

- B4_T1 Identification ou définition des règles et conditions de présentation de l'offre de prestation
- B4_T2 Formalisation de l'offre de prestation
- B4_T3 Présentation et négociation de l'offre de prestation

Compétences

- B4_C1 Identifier ou définir des règles et conditions de présentation de l'offre de prestation <u>afin</u> de répondre aux attentes du client ou commanditaire <u>en</u> respectant les standards professionnels et les exigences réglementaires
- B4_C2 Formaliser l'offre de prestation <u>afin</u> de convaincre le lecteur <u>en</u> étant attentif aux éléments potentiellement contractuels et à la valorisation des savoir-faire de l'organisation
- B4_C3 Présenter et négocier une offre de prestation <u>afin</u> de rendre possible la contractualisation <u>en</u> veillant à préserver les intérêts de l'organisation

۵



PILOTER - ANIMER

1) Présentation du pôle d'activités

La fonction Pilotage s'inscrit dans le cadre de la production et de la mise en œuvre de prestations concourant au développement des compétences. Dans le respect de la politique de l'organisation et des engagements Qualité et en étroite coopération avec les équipes de direction, les équipes pédagogiques et les fonctions supports de l'organisation, elle vise à veiller à la faisabilité, l'effectivité, la conformité et l'efficacité des projets et prestations. Elle s'exerce dans une position d'interface avec les systèmes-clients, à travers des activités de suivi, de régulation, d'évaluation et d'optimisation des projets et prestations.

Elle s'appuie sur les systèmes d'information existants et s'ajuste à la répartition des rôles et responsabilités en vigueur au sein de l'organisation.

Cette fonction Pilotage est étroitement liée à une fonction Animation, notamment d'équipes ou de collectifs de travail, réunissant des interlocuteurs d'origines diverses (interne, externe), mobilisant des techniques variées issues des sciences du management et privilégiant des principes de coopération. Cette fonction Animation contribue au développement des prestations de l'organisation et des projets territoriaux.

2) Mots-clés

- Animation de collectifs
- Communication
- Conduite de projet
- Démarche qualité
- Evaluation
- Fonctions support

- Interface
- Régulation
- o Répartition des responsabilités
- o Suivi / Reporting
- Supervision
- Système d'information

3) Les activités principales

C1	Management de projets
C2	Animation de collectifs de travail
С3	Animation de démarches partenariales
C4	Contribution à la démarche qualité

C1 Management de Tâches associées projets C1_T1 - Cadrage de projets C1_T2 - Estimation des moyens disponibles et nécessaires C1 T3 - Évaluation de la mise en œuvre Compétences C1 C1 - Cadrer les projets afin de les engager sur des bases claires et partagées par les parties prenantes en utilisant des repères méthodologiques avérés C1 C2 - Estimer les moyens disponibles et nécessaires afin de maîtriser la faisabilité et la mise en œuvre des projets en mobilisant les acteurs compétents C1 C3 - Evaluer la mise en œuvre des projets afin de pouvoir en rendre compte régulièrement et opérer les régulations nécessaires le cas échant <u>en</u> utilisant des critères et indicateurs prédéfinis C2 Animation de Tâches associées collectifs de travail C2 T1 - Mobilisation d'équipes sur des projets (pouvant être de service, de formation ou encore de territoire) C2_T2 - Utilisation de techniques d'animation ou de management variées et adaptées C2 T3 - Repérage de besoins en compétences individuels ou collectifs Compétences C2_C1 - Mobiliser des équipes sur des projets afin d'atteindre des objectifs visés en tenant compte du périmètre d'action et des responsabilités de chacun C2 C2 - Utiliser de techniques d'animation ou de management variées et adaptées afin de faciliter l'engagement dans l'action en privilégiant des approches coopératives C2_C3 - Repérer des besoins en compétences, individuels ou collectifs, afin de contribuer à la professionnalisation des acteurs en s'inscrivant dans le plan interne de développement des compétences **C3** Animation de Tâches associées démarches C3_T1 - Repérage/identification des missions des différents acteurs du territoire partenariales C3_T2 - Définition des axes de partenariats et des conditions de mise en œuvre C3 T3 - Mise en œuvre et animation des partenariats Compétences C3_C1 - Identifier sur le territoire des partenaires potentiels afin d'apporter des réponses concertées à des problématiques ne pouvant efficacement être traitées seul par l'organisation en mobilisant sa connaissance élargie de l'écosystème de la formation professionnelle C3 C2 - Construire des partenariats afin de proposer des solutions innovantes en formalisant les contributions et engagements réciproques C3_C3 - Animer les relations partenariales afin de les concrétiser en privilégiant des principes de coopération

C4 Contribution à la démarche qualité

Tâches associées

- C4_T1 Spécification de la démarche qualité de l'organisation
- C4_T2 Suivi des engagements qualité pris par l'organisation dans la réalisation des prestations
- C4_T3 Contribution à l'amélioration continue des processus et prestations de l'organisation

Compétences

- C4_C1 Spécifier la démarche qualité de l'organisation <u>afin</u> d'en maîtriser les enjeux et son fonctionnement <u>en</u> s'appropriant l'ensemble des dispositions internes
- C4_C2 Suivre les engagements qualité pris par l'organisation <u>afin</u> de veiller à leur respect <u>en</u> utilisant les moyens de pilotage adaptés
- C4_C3 Contribuer à l'amélioration continue des processus et prestations de l'organisation <u>afin</u> de conforter sa position sur le marché <u>en</u> participant aux plans d'actions associés

Organisation de la production du référentiel

Trois instances de travail ont été mises en place, avec des rôles qui se complètent.

- Un Comité de pilotage, constitué de représentants de :
 - la conférence des DRAFPIC: Véronique BLANC Île de France; Sébastien MARMOT Bourgogne-Franche-Comté; Nicolas MADIOT Occitanie; Claude GARNIER Provence-Alpes-Côte d'Azur; Eric GARNIER Normandie; Bruno GRATKOWSKI Pays de la Loire; Pierre Antoine NESI Corse; Laurent BRAULT La Réunion
 - la DGESCO A2-2 bureau des lycées professionnels, de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue : Sébastien BEGEY (chef de bureau), Claire ARISTON (adjointe du bureau), Alexis GOUHIER (chargé d'études)
 - o la DGRH B1-3 bureau des affaires statutaires et réglementaires : Henri SALSMANN (chef de bureau)
 - la DGESCO B1-2 bureau du programme « enseignement scolaire public du second degré » : Elodie ROYER (chargée d'études)

Ce Comité de pilotage a poursuivi un objectif premier : orienter

Il s'est réuni 5 fois, entre le 20 janvier et le 12 décembre 2022.

- Un Comité technique, constitué de 4 CAFOC ou équivalents :
 - o Inter-académique Grand-Ouest : Karine SAINTE AGATHE Martinique
 - o Inter-académique Grand-Est : Michel FAU Dijon
 - o Inter-académique Sud-Est : Lourdes FERNANDES Grenoble
 - o Inter-académique Sud-Ouest : Claire LUCCHESE, puis Claire GAILLARD Poitiers
 - o avec une animation assurée par le CAFOC de Nantes

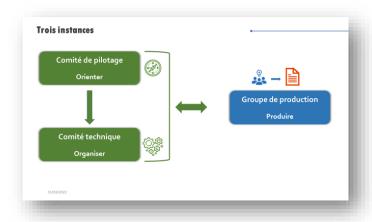
Ce Comité technique a poursuivi un objectif premier : organiser

Il s'est réuni 12 fois, entre le 4 mars et le 9 décembre 2022.

- Un Groupe de production, de type « Groupe métier », rassemblant :
 - 8 CFC: Céline TAILLEFUMIER Clermont-Ferrand; Christine HUELLOU Bordeaux; Virginie ROBIEUX Paris; Nadia AOUCHICHE Créteil; Joël PAVAGEAU³ Lille; Pascal FAVEREAUX Amiens; Christophe DUPUIS Caen-Rouen; Magali BOUCHET Rennes
 - 3 directeurs de GRETA : Antonio NUNES Poitiers ; Nathalie MICOULIN Aix-Marseille ; Alain MANZANARES Nantes
 - 3 Présidents ou CESUP de GRETA: Philippe CELLEROSI Lyon; Didier GUILBAULT Bordeaux; Thierry CAMPENON – Versailles
 - 4 DAFPIC, DRAFPIC Adjoint ou Chef de département : Richard CHANTIER Strasbourg ; Sylvaine HERNANDEZ –
 Occitanie ; Emmanuel DIDIER Nice ; Patrick ÉTIÉ Orléans-Tours
 - la DGESCO : Claire ARISTON ; Norbert JAOUEN

Ce Groupe de production a poursuivi un objectif premier : **produire**

Il s'est réuni 8 fois, entre le 31 mars et le 7 décembre 2022



<u>La coordination et l'animation du travail de production</u> a été assurée par le CAFOC de Nantes (Xavier BLAY – Directeur des études ; Jacques BRETAUDEAU – Conseiller en formation professionnelle ; Virginie GRONTEC – Formatrice-consultante).

³ CFC exerçant des missions d'adjoint territorial au DRAFPIC des Hauts-de-France